

Reconquête de l'espace public au profit du piéton

La réorganisation du stationnement et la suppression d'une voie de circulation ont permis la création d'un espace de liberté pour la vie urbaine.

Le centre-ville de Pont de Claix est aménagé comme un grand espace de rencontre depuis la place W.Luhe jusqu'à la place S.Allende. La vitesse de circulation est limitée à 30 km.

La place du 8 Mai 1945 est constituée d'une grande surface minérale pour permettre la mise en place des terrasses des commerçants devant la façade d'une part, et d'autre part pour permettre le passage des convois exceptionnels et la continuité de la piste cycle.

Un traitement de l'ambiance nocturne avec différentes typologies de matériel a été mis en place (mâts aiguille, gobos, intégration de vidéoprotection et haut-parleurs).



Ville & Nature

Réaménagement des places publiques du centre-ville de Pont de Claix

MOA : *Ville de Pont de Claix*

Réalisation : 2019

Mission : *MOE complète + EP*

Montant : 4,5 M€ HT

Surface : 1,85 ha

Suppression d'une voie de circulation au profit de la **création d'un espace de liberté pour la vie urbaine** (terrasses de café, espaces de rencontre, fontaine, manifestations culturelles...)

Réorganisation du stationnement

Un **meubler urbain sur mesure** a été créé pour donner son identité au centre-ville

La composante végétale structure et agrément les places du centre-ville et valorise le cadre de vie

Les revêtements de sols **différencient les espaces et leurs usages** : les voies de circulation, les cheminements piétons, la voie cyclable, les stationnements, les trames créent un lien entre les deux places aux morphologies et architectures très différentes



